

SYNTHESE DU DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

CIRCONSCRIPTION DE BARENTIN

Arrondissement : YERVILLE

Type de réunion : Réunion d'école publique

YERVILLE, salle de la Mairie, mardi 2 décembre 2003

20 personnes présentes : 1 DDEN
 4 parents d'élèves
 3 élus
 12 enseignants

M. TASSERIE, DDEN, animateur, ouvre le débat en souhaitant la bienvenue à tous et en rappelant les modalités d'organisation et de restitution des débats. Il présente l'équipe d'animation, rappelle les « règles du jeu » et de la durée de la réunion. Il rappelle également les trois thèmes retenus (1 – 16 – 20).

Discussion sur le constat de l'école

Des gens s'expriment sur le peu de représentativité d'un débat qui se veut national (20 personnes) et demandent à ce que cette « pauvreté représentative » soit mentionnée.

Des hypothèses sont avancées : communication ratée, sentiment que tout est joué d'avance...

Une intervention met ensuite en cause le projet de décentralisation gouvernemental en pointant les dangers de celle-ci :

- privatisation de l'école
- renforcement des inégalités, iniquité de traitement des écoles.

Un parent d'élève note que des enfants sortent de l'école sans avoir le niveau attendu. La question du redoublement est posée. Les avis sont partagés. Le parent dénonce l'orientation précoce qui s'établit de fait en fin de 5^{ème}.

Difficultés de l'école à gérer les difficultés rencontrées par les enfants et de fait la mise en situation d'échecs répétés qui démotivent l'enfant.

Est également soulevé le problème de la maturité pour apprendre, l'école ne semblant pas prendre en compte ce phénomène avec des passages obligés de la scolarité, l'idée étant que chaque enfant puisse atteindre un même but mais pas nécessairement à la même vitesse.

Le système actuel de classes cloisonnées ne semble pas pouvoir répondre à une gestion diversifiée des rythmes d'apprentissage de l'enfant

Le monopole du français et des mathématiques dans la culture scolaire est également dénoncé. Certaines compétences ne sont pas valorisées.

Le rôle de l'école est ensuite abordé :

Lutter contre les inégalités sociales.

La question des moyens apparaît : moyens matériels, mais aussi moyens humains.

Se profilent ainsi les problèmes d'équipement liés aux communes (efforts consentis) et d'effectifs par classe liés à l'Etat.

La place de l'école privée dans le système éducatif est évoquée. Eclaircissements sur la part des collectivités et de l'Etat, à savoir :

- subventions ? Mairies
- salaires ? Etat.

Des positions radicales sont prises contre l'école privée ? Une même école pour tous – Disparition de l'école privée.

Nombre de personnes présentes :

Une vingtaine (à peu près les mêmes) – 2 élus, 1 parent d'élève, enseignants.

Le débat se relance (poursuite ?) sur les valeurs de l'école républicaine. La question d'une école sanctuaire ou au contraire ouverte sur la vie est soulevée et reste posée.

Les attitudes ostentatoires d'appartenance à une religion sont réprochées. Rappel par un enseignant de la loi de 1905 (séparation Eglise / Etat).

L'enseignement des religions, de leur histoire, sont diversement appréciés. Sous prétexte d'ouverture, la montée de communautarismes est redoutée.

01 – Quelles règles les enseignants et les élèves doivent-ils respecter dans leurs relations mutuelles ?

Est notamment évoquée la prise en compte de la « culture jeune », dans le cadre d'un enseignement jugé normatif (français notamment). On a ainsi le refus de la norme par les jeunes, une opposition créativité / culture du travail.

Le souhait d'intégrer cette « culture jeune » est exprimé, en rappelant toutefois qu'elle ne saurait se substituer. En ce sens, des valeurs comme le goût de l'effort sont espérées.

L'évocation de la place de l'enfant (apprenant) revient en force :

- enfant au centre du système
- savoir au centre du système

et place du maître dans ce triangle.

L'autonomie de l'enfant est abordée, précisée :

- enfant roi ? laxisme ? enfant d'enfant roi : contre modèle laxiste
- enfant victime ? Abandon – Indépendance – Autonomie

Des a priori sont avancés sur l'inégalité des possibilités des enfants (la part du naturel et du culturel n'est pas « étudiée »).

16 – Place des parents, des familles

Il existe un malentendu éducatif école / familles.

Corollairement, la place et le rôle de l'école sont ré-abordés.

L'école doit-elle instruire et les parents « éduquer » ?

Doivent-ils former une équipe éducative ?

Des difficultés à communiquer sont pointées (parents / professeurs) :

- professeurs trop compliqués, trop « techniques »,
- parents qui n'osent pas dire,
- vécu douloureux de l'école par certains parents,
- parents indisponibles (travail).

Un parent note le déficit de relations (présence réduite des parents ce soir [3]). D'une manière générale, les relations parents / professeurs sont ressenties comme bonnes, sans problèmes.

Un enseignant souligne que le type de relations dépend des personnes, de leur volonté à vouloir construire des ponts ou des barrières, et donc n'est pas généralisable.

Une enseignante déclare que les parents sont présents chaque fois qu'ils sont sollicités dans leur très grande majorité.

Les personnes présentes soulignent l'intérêt de la mixité, filles / garçons, réaffirmant le rôle d'une école républicaine et citoyenne. Ce principe n'est pas (plus) discutable.

20 – Comment l'école doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

L'évaluation des moyens n'est pas abordée.

Le sentiment général est que la baisse des effectifs ira dans le sens d'une plus grande efficacité (ratio adulte / enfant).

L'intérêt de disposer d'assistants d'éducation est donc avancé.

Le développement de moyens pour l'école maternelle est souhaité. Celui-ci passe par l'emploi de personnel formé, qualifié (ATSEM ou assistants d'éducation).

Se repose la question des financements (cf. paragraphe I) et donc des inégalités de moyens selon les communes : 1 ATSEM par classe à 1 pour 3 classes.

Le spectre de la décentralisation réapparaît. L'école de la République devrait donner une égalité de moyens (consensus).

Une intervention souhaite attirer l'attention sur le « problème » des RPI, demandant si ceux-ci, à terme, n'engendreront pas une ré-augmentation des effectifs par des suppressions d'emplois tant d'enseignants que de personnel éducatif.

Cf. prise en charge des difficultés (paragraphe 1 – CMPP).

CONCLUSION

M. TASSERIE rappelle que les synthèses seront consultables pour vérification, qu'il est toujours possible de participer sur le site Internet, que la motion remise par un enseignant sera transmise, jointe au rapport.

Remerciements.

Trois priorités pour l' Ecole

1 Néant

2 Néant

3 Néant

Document remis

LE GOUVERNEMENT VEUT NOUS VENDRE SA LOI D'ORIENTATION SUR L'ECOLE...

Nous dénonçons la méthode du gouvernement qui reste sourd aux revendications de catégories de professionnels qui se mobilisent massivement : enseignants, intermittents du spectacle, étudiants, salariés du privé ... pour ensuite organiser un pseudo débat.

Ainsi en ce qui concerne l'école il entend nous donner la parole !

Comme si au printemps dernier nous, personnels de l'éducation, nous n'avions pas défendu dans la rue, au travers du plus fort mouvement revendicatif que l'éducation nationale ait connu depuis des dizaines d'années, l'école que nous voulons, l'école de la République.

Nous ne sommes pas dupes !

Le constat présenté sur l'état de l'école est truffé de contre vérités.
Les questions sont orientées.
Les projets sont déjà ficelés.

Ce gouvernement veut à tout prix décentraliser pour mieux privatiser après l'école publique

Nous réaffirmons par ce texte :

- . notre engagement à défendre l'école publique laïque et obligatoire
- . nous refusons toute décentralisation de personnels ou / et de services, préalable à la future privatisation de l'école.

Nous nous battons avec les syndicats, avec les organisations de parents d'élèves, avec les associations pédagogiques... contre ce projet de casse de l'école publique.

Les enseignants (syndiqués et non syndiqués) réunis en assemblée générale à BARENTIN
le lundi 24 Novembre 2003.